

*Initiatives ministérielles*

rivalités ethniques ou l'effondrement économique mènent à des conflits.

Il est évident que la fin de la guerre froide n'a pas débouché sur une nouvelle ère de paix et de stabilité en Europe, mais qu'elle a plutôt exposé les Européens, leurs cousins, amis et alliés à d'immenses perspectives et à de grands dangers.

Pour les millions de Canadiens qui y ont des racines, de la famille ou des amis, les liens avec l'Europe de l'Ouest ou de l'Est sont extrêmement étroits. Ils souhaitent ardemment que toute l'Europe soit en paix, unifiée et économiquement forte, mais nous le voulons tous.

Toutefois, reconstruire ou plutôt réinventer les institutions politiques et économies étranglées d'Europe de l'Est est une tâche énorme mais indispensable pour écarter le danger de conflit.

Je sais que des députés et des sénateurs se sont très activement intéressés à la CSCE au fil des années et ces derniers mois. Ils ont discuté et fait la promotion d'un rôle élargi pour la CSCE et pour les parlementaires qui y participent.

Je tiens à féliciter tout particulièrement le député de Labrador, le député de Brant et le sénateur Duff Roblin, qui ont tous trois joué un rôle clé et manifesté un dévouement exemplaire.

Je crois qu'on s'entend depuis un certain temps pour dire que les parlementaires doivent communiquer davantage avec leurs nouveaux collègues de l'Europe de l'Est et de l'Union soviétique. Nous devons nous réunir et partager nos connaissances, notre expérience et nos impressions sur les avantages et les risques que présentent les modifications qui sont en train de transformer toute l'Europe.

• (1230)

Au sein de l'Assemblée de l'Atlantique Nord, des parlementaires du Canada et d'autres pays membres de l'OTAN ont surveillé de près l'évolution de la sécurité en Europe et sont restés en étroite communication avec des représentants des nouvelles démocraties européennes, qui tiennent autant que nous à ce que la coopération et la collaboration soient institutionnalisées, de sorte qu'elles soient efficaces et tournées vers l'avenir et qu'elles prévoient la participation la plus active possible des Canadiens et des Américains.

Sont absolument cruciaux pour le Canada la CSCE et le rôle qu'elle va jouer dans la mise au point de nouvelles méthodes pour établir la confiance et la collaboration entre d'anciens adversaires.

Grâce à une assemblée parlementaire efficace, les Européens et les Nord-Américains vont pouvoir partager leurs idées et leur savoir-faire à l'égard de questions militaires, de la réduction des armes, de la coopération économique et technique, de l'environnement, des droits de la personne, de l'établissement du pluralisme politique et, en fait, de toute une gamme de questions qui peuvent diviser tout autant qu'unir des peuples ou des pays.

Je tiens aussi à exprimer l'espoir que tous les députés continuent de chercher des moyens créatifs et efficaces d'informer encore nos collègues européens et américains des points de vue et des préoccupations des Canadiens.

Si nous allions faillir à cette tâche, nous risquerions de perdre notre influence et des amis précieux. Nous risquerions aussi de rater une belle occasion de contribuer à créer un monde plus sûr et plus pacifique.

Le Canada est réputé pour son rôle dans le maintien de la paix au plan international. Compte tenu de cela, nous pourrions servir de médiateurs auprès de la communauté européenne.

La CSCE peut à son tour jouer un rôle clé dans l'établissement de la confiance aux plans politique, économique et environnemental. Nous devons tous viser cet objectif valable. Je sais que tous les députés voudront le faire.

**M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre part au débat de la motion. Elle est certes générale, mais elle englobe de nombreuses questions qui sont aujourd'hui d'une grande importance dans les affaires internationales.

Je tiens à féliciter le secrétaire d'État aux Affaires extérieures d'avoir fait inscrire cette motion au Feuilleton pour que nous en discutions à la Chambre. Les affaires internationales ne diffèrent pas beaucoup des affaires intérieures ou même des affaires familiales. En effet, les membres de la famille qui se parlent entre eux et qui discutent de leurs affaires ont tendance à très bien s'entendre. Plus nous parlons des problèmes de notre propre pays sur une base coopérative, plus règne la bonne entente. Il devient très important dans les affaires internationales, où il faut prendre de nombreuses décisions